









Coopération internationale : formation des enseignant.es. Des profs EPS s'impliquent dans un projet de coopération en Palestine avec la FSGT

Je chercherai à expliciter ici quatre questions, la première concerne les conditions qui ont permis à la FSGT de développer de relations de coopération avec la Palestine. La deuxième défendra les apports des APSA en répondant à la question « Le sport est-il une priorité dans le contexte d'occupation en Palestine ? ». La troisième apportera quelques éléments de réponse sur le choix de l'école comme espace d'intervention d'une fédération sportive française et la dernière présentera le retour de cette expérience sur le développement de la FSGT en France.

Conditions favorisant le développement de coopération avec la Palestine

« Que tous les enfants jouent, apprennent et progressent en jouant au cours de leur pratique sportive », voilà un droit des enfants et plus largement un droit humain que des organisations de solidarité internationale doivent faire avancer. Parmi toutes les formes de solidarités, politiques, culturelles et économiques, qui s'expriment en faveur des droits du peuple palestinien, c'est là que se situent l'apport spécifique de la FSGT.

Depuis sa création, en 1934, la FSGT a inscrit dans sa charte trois principes fondamentaux : la démocratisation du sport pour tous et plus particulièrement pour les travailleurs, la lutte contre toutes formes de racisme et la solidarité avec tous les sportifs dans le monde. Ces trois principes définissent la vision de la FSGT permettant d'inscrire son action à la fois dans un projet politique universel émancipateur pour tous et toutes ayant comme objet d'intervention les APS.

Ces trois principes définissent la vision de la FSGT permettant d'inscrire son action à la fois dans un projet politique universel émancipateur pour tous et toutes ayant comme objet d'intervention les APS. Ceci a favorisé le développement de la politique internationale de la FSGT et l'a amené à s'investir notamment dès 1980 dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud à travers le développement d'échanges avec les sportifs non raciaux, auprès des sportifs Irakiens durant l'embargo des années 90 et depuis 2014 dans les camps de Sahraouis en Algérie.

C'est donc en référence à ses trois principes fondateurs, et afin de rester en cohérence avec ses valeurs, que la FSGT dès 1981 a pris en compte la situation que subissent les Palestiniens et pris la responsabilité politique de favoriser le développement de relations de coopération avec la Palestine.

En 1982, la FSGT fut la première fédération internationale à reconnaître le mouvement sportif palestinien. Depuis ses premières actions, avec la rencontre de cadres sportifs et associatifs palestiniens, la FSGT n'a cessé d'actualiser ses positionnements et ses projets en Palestine. Ses propositions s'appuient sur les acquis résultant du capital d'expériences accumulé avec les projets d'échanges sportifs et d'éducation par le sport en Cisjordanie et dans des camps de réfugiés de la bande de Gaza. Les différents projets réalisés depuis ont permis à la FSGT de développer des relations de coopération avec de divers acteurs, ministères et clubs et associations, dans le territoire palestinien occupé.

Est-ce le sport est une priorité dans le contexte d'occupation en Palestine ?

La FSGT, en France et en Palestine, inscrit son champ d'intervention dans un projet politique émancipateur pour tous et toutes. Les types d'actions et de projets que la FSGT développe en Palestine ont évolué pour accompagner les changements du contexte sur place. Cette évolution permanente a permis à la FSGT de maintenir cet objectif d'émancipation.

La place des APS et du jeu dans la construction de la citoyenneté et l'émancipation des Palestiniens constituent le cœur du projet politique de la FSGT en Palestine. Dans le contexte du territoire palestinien occupé, l'accès à une pratique sportive de qualité pour le plus grand nombre, notamment des enfants, des jeunes et des femmes, n'a rien d'évident. Il souffre en particulier d'un manque d'infrastructures, vétustes et mal entretenues quand elles existent ; de difficultés d'accès aux espaces qui pourraient servir d'aires de jeux pour les enfants ; de modèles élitistes et sélectifs dominants chez les dirigeants sportifs qui éloignent les plus défavorisés ; de l'absence de considération des pratiques sportives des femmes. Les présupposés du projet de coopération de la FSGT en Palestine partent du principe que des actions de formation et d'animation des éducateurs basées sur le jeu dynamiseront les pratiques sportives. Ces actions qui visent l'éducation des enfants, la citoyenneté, la formation des jeunes, la promotion des pratiques des femmes et l'accès des personnes en situation de handicap aux APSA de qualité, auront, in fine, un effet positif sur la cohésion sociale et territoriale et l'émancipation des Palestiniens indispensables au développement de la société palestinienne.

Au-delà des généreuses déclarations d'intentions, une telle approche entraîne de sérieuses exigences. La première au plan pédagogique : mettre en place des formes d'organisation pour que l'accès au jeu de tous les enfants soit équitable et ne soit pas accaparé par les meilleurs ou les plus dynamiques. La deuxième exigence se situe au plan des contenus et des conceptions, pour que cette activité suscite réellement des transformations et ne se limite pas à la répétition de geste mécanisés, stéréotypés détachés de leur contexte. Enfin, cela suppose de nouvelles

politiques sportives et éducatives pour que les plus défavorisés aient accès aux pratiques. Cela exige de se poser également les questions de l'accès des femmes à la culture sportive, de la présence de cette ressource culturelle dans les quartiers, les camps de réfugiés, et du droit à la socialisation et l'éducation par le sport des enfants et personnes en situation de handicap.

L'approche de la FSGT met le jeu au centre des processus d'apprentissage de l'éducation physique et sportive et de la formation des éducatrices et éducateurs sportifs. En ce sens, elle se démarque fondamentalement de la logique traditionnelle, consistant à découper le savoir de haut niveau en une succession de gestes simples que l'enfant apprend successivement, dans lequel l'apprentissage du geste précède toujours le jeu.

C'est bien d'émancipation dont il s'agit. Ce nouveau modèle développe chez le l'habitude de chercher à résoudre problèmes l'éducateur/animateur lui pose. Il résout les problèmes à sa mesure et avec l'appui de ses semblables. Il est donc dans une perspective de socialisation et de transformation permanente. Il s'inscrit dans l'idée que tout peut être réalisé par l'homme et donc par lui-même. Apprendre devient une source de plaisir par la capacité à résoudre les contraintes qui lui sont proposées. Le système de contraintes étant progressif, il n'est jamais en échec total. Il ressort de ce type d'apprentissage une plus grande confiance des individus en leurs possibilités et en leurs capacités à agir sur le monde qui les entoure. Les individus ainsi formés sont des citoyens actifs. Ils souhaitent apprendre et aider à la transformation du monde.

Ce profil est porteur d'espoir pour la dynamique et la transformation d'une société. Il prendra sa part au développement d'un sport populaire et d'une éducation physique et sportive émancipateurs et plus largement au-delà de l'activité sportive. Dans cette approche, l'émancipation devient une démarche exigeante. Elle pose le primat du développement de l'homme par lui-même au plus haut niveau d'accomplissement possible. Le sport et les activités physiques et sportives comme tous les lieux de transmission, de confrontation humaine directe ou indirecte peuvent participer de cette exigence.

Pourquoi l'école comme espace d'intervention d'une fédération sportive française

La mise en place d'un projet de transformation des pratiques, permettant l'accès au sport et à une éducation physique et sportive pour l'ensemble de la population palestinienne, nécessite des interventions complémentaires et interdisciplinaires à plusieurs niveaux pour induire des changements perceptibles et durables.

Les Palestiniens ont difficilement accès aux activités sportives, au sein des clubs sportifs ou dans le cadre des camps d'été. Dans les clubs, le modèle dominant de type anglo-saxon est sélectif. Pour accéder à une pratique en club associatif il faut avoir un niveau de pratique suffisant ou les moyens financiers dans le cas des clubs privés. Du point de vue du genre, les filles et les femmes sont généralement absentes des activités en club.

A l'école, l'éducation physique et sportive se fait généralement dans des conditions difficiles, le nombre d'élèves peut atteindre jusqu'à 40 élèves par classe. Les infrastructures sportives dans les établissements scolaires sont généralement absentes ou obsolètes.

Cette situation a amené la FSGT à développer des projets de coopération en direction des écoles, enseignant.e.s d'EPS, élèves, « superviseurs » d'EPS et département de formation au sein du ministère de l'éducation nationale palestinien. L'école est devenue l'espace d'intervention par excellence, de démocratisation du sport, en particulier pour les filles.

De plus, l'école peut devenir le centre de développement de la culture sportive pour tous en lien avec le tissu associatif local : femmes, handicap, et zones défavorisées et permettre à la FSGT de maintenir et renforcer ses relations avec le milieu associatif palestinien.

Retour d'expérience sur le développement de la FSGT en France

Pour la FSGT, le territoire palestinien occupé constitue un laboratoire de recherche sur des problématiques qui se posent également en France : femmes, pratiques partagées, milieux défavorisés.

La longue expérience de coopération de la FSGT avec la Palestine a contribué au développement de la FSGT en France. L'Etat français a reconnu l'expertise de la FSGT (Ministère, Agence Française de Développement, consulat de France...), la coopération avec les conseils départements et régionaux s'est développée. La FSGT est devenue un acteur incontournable de la coopération décentralisée, en tissant des liens avec d'autres acteurs associatifs français, en construisant des partenariats avec des universités françaises (Orsay, Nanterre), en participant à la formation continuée des dirigeants sportifs et politiques FSGT, en élargissant et diversifiant les réseaux formateurs et en renforçant la coopération avec le SNEP-FSU.

Nous sommes donc ravis de faire état de ce projet dans ce colloque et espérons qu'il permettra un enrichissement des relations de coopération entre la FSGT et les professeurs d'EPS, en France et dans le monde.